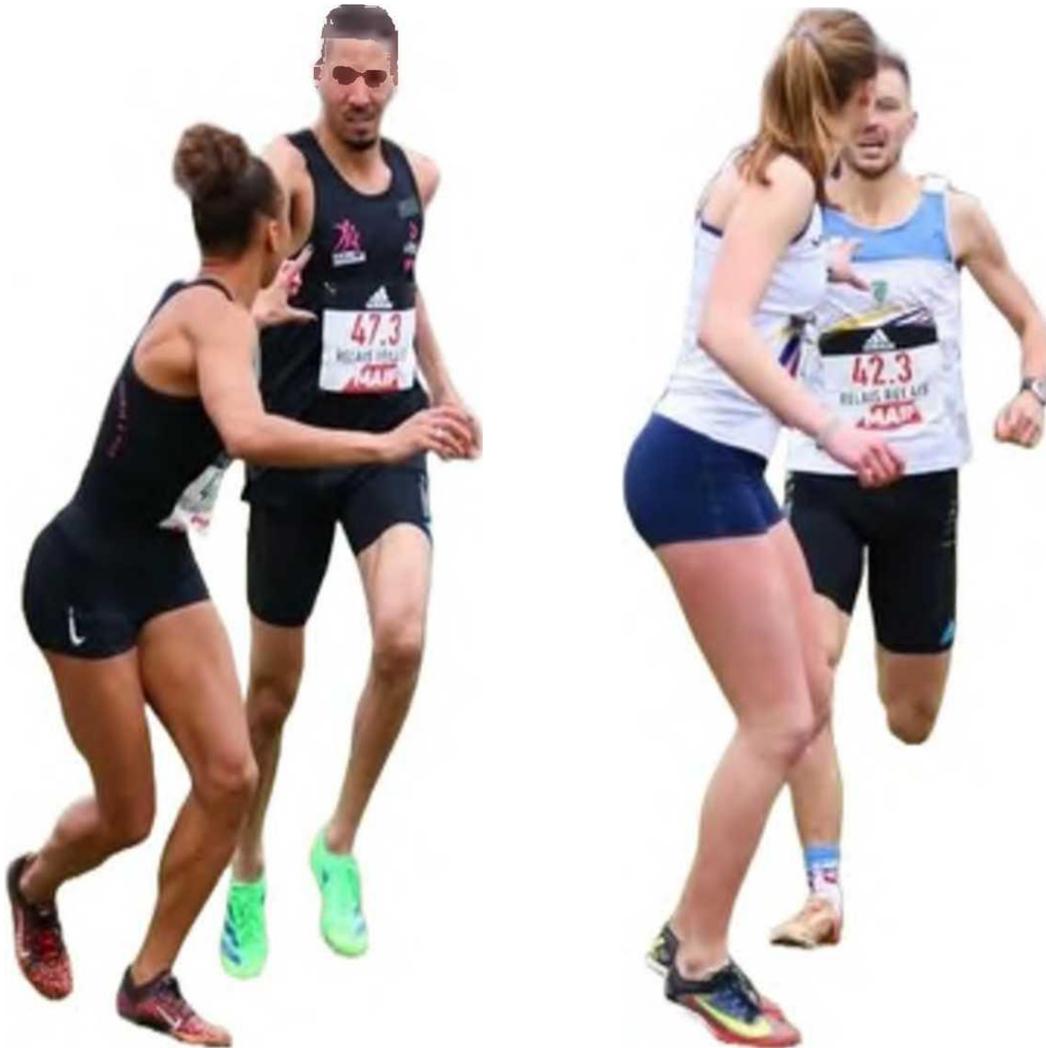




Le 17 décembre 2023

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX RELAIS CROSS 2023



RELAIS POUSSIN : 10H20 - BENJAMIN : 10H50 - MINIME : 11H30 - ELITE : 12H00

Eveil athlétique - Kid Cross : 12H40

* Course hors championnat: Cross pour tous à partir de la catégorie cadet: 13H20



Règlement des championnats départementaux de Relais-cross

Article 1 : L'Olympic Club CHATEAUDUN-BONNEVAL Athlétisme (OCCBA) organise avec le concours de la municipalité de Châteaudun, du Comité d'Eure et Loir d'athlétisme et de ses partenaires, les championnats départementaux de Relais-cross.

La manifestation se déroulera sur le site du bois des Gâts à Châteaudun, le 17 décembre 2023 à partir de 10 heures 20.

Article 2 : Ces championnats se dérouleront selon les règlements FFA en vigueur. Ils sont ouverts à tous les athlètes licenciés FFA de type compétition ou découverte (seulement éveils poussins).

Article 3 : L'Association de l'OCCBA bénéficie, pour l'année en cours, du contrat d'assurances responsabilité civile souscrit par la FFA auprès de la compagnie d'assurance MAIF sous le N°4121633J pour son propre compte et celui des associations qui lui sont affiliées. Ce contrat couvre les risques liés à l'organisation du « Relais-cross + cross », c'est-à-dire : les dirigeants de l'association, tous les personnels travaillant bénévolement pour le compte de l'association organisatrice de l'épreuve, dans le cadre de leurs missions lors des réunions préparatoires et le jour de la course.

IMPORTANT : Sauf renonciation de leur part, les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA. Il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement pour cette épreuve.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de bris ou vol de matériel.

Article 4 : la sécurisation médicale de l'épreuve sera réalisée par une association de secouriste agréée par le ministère de l'Intérieur.

Article 5 : le port du maillot du club est obligatoire.

Article 6 : Les dossards seront à retirer par un responsable au secrétariat.

Tous les dossards seront donnés en même temps au responsable club, pas de retrait individuel.

Le dossard devra être porté clairement sur le maillot de façon à ne pas cacher ni le numéro ni le logo des partenaires.

Article 7 : Les athlètes, effectuant leur échauffement, veilleront à ne pas perturber l'épreuve en cours et éviteront d'emprunter le parcours de la compétition.

Article 8 : L'appel des coureurs se fera 10 minutes avant le départ de chaque course. Ils devront rester dans la zone de départ durant ce temps.

Article 9 : Tout participant renonce à se prévaloir du droit à l'image avant, pendant ou après l'épreuve. Il renonce à tous recours à l'encontre des organisateurs et de leurs partenaires.

Article 10 : Tout comportement jugé antisportif entraînera la disqualification de l'athlète et de l'équipe.

Article 11 : Le passage de relais s'effectuera par un contact physique entre les relayeurs et dans une zone de 20m de long.

Article 12 : Constitution des équipes. Les équipes doivent être constituées de 4 athlètes et mixtes (2 femmes – 2 hommes). Un athlète ne peut participer avec une seule équipe et pour un relais seulement. Les clubs devront impérativement constituer des équipes mixtes.

L'ordre de passage des équipes mixtes sera le suivant : **Femme-Homme-Femme-Homme**

Course élite			
Classement	Conditions	Mixité	Championnat départemental
U20 - élite	Si au moins 1 cadet(e) parmi CA/JU	2 femmes – 2 hommes	oui
TC – élite	Junior à master	2 femmes – 2 hommes	oui
Course Poussins – Benjamins - Minimes			
Classement	Conditions	Mixité	Championnat départemental
Général	4 athlètes de la même catégorie	2 femmes – 2 hommes	oui
Course éveil			
Classement	Conditions	Mixité	Championnat départemental
Général	Seulement des éveils	Possible	oui
Détail épreuve : à déterminer			

Article 13 : Les engagements se feront sur un document "excel" fourni aux clubs.

Ils devront être clos le jeudi 14 décembre à 9h00.

Le document sera à renvoyer :

Au Comité d'Eure et Loir d'athlétisme marie-france.goussard@wanadoo.fr

Au secrétariat de l'OCCBA : occbathle@outlook.fr

Article 14 : Récompenses

Course élite :

- 3 premières équipes mixtes
- 3 premières équipes mixtes U20

Course jeunes :

3 premières équipes mixtes

Une médaille sera distribuée à tous les Éveils et Poussins.

Article 15 : Un stationnement pour les bus et minibus et véhicules légers est prévu au plus près du site. Pour les athlètes et spectateurs rejoignant la zone de course en véhicule personnel, les règles de stationnement sont celles prévues par le code de la route. Tout stationnement irrégulier ne pourra engager la responsabilité des organisateurs.

Merci de faire en sorte de se garer correctement et en prenant le moins de place possible.

Article 16 : L'OCCBA décline toute responsabilité en cas d'accident résultant d'une déficience physique ou psychique, avant, pendant ou après l'épreuve, elle décline également toute responsabilité de vol et de dégradation qui pourrait survenir lors d'une épreuve ou sur les aires de stationnement.

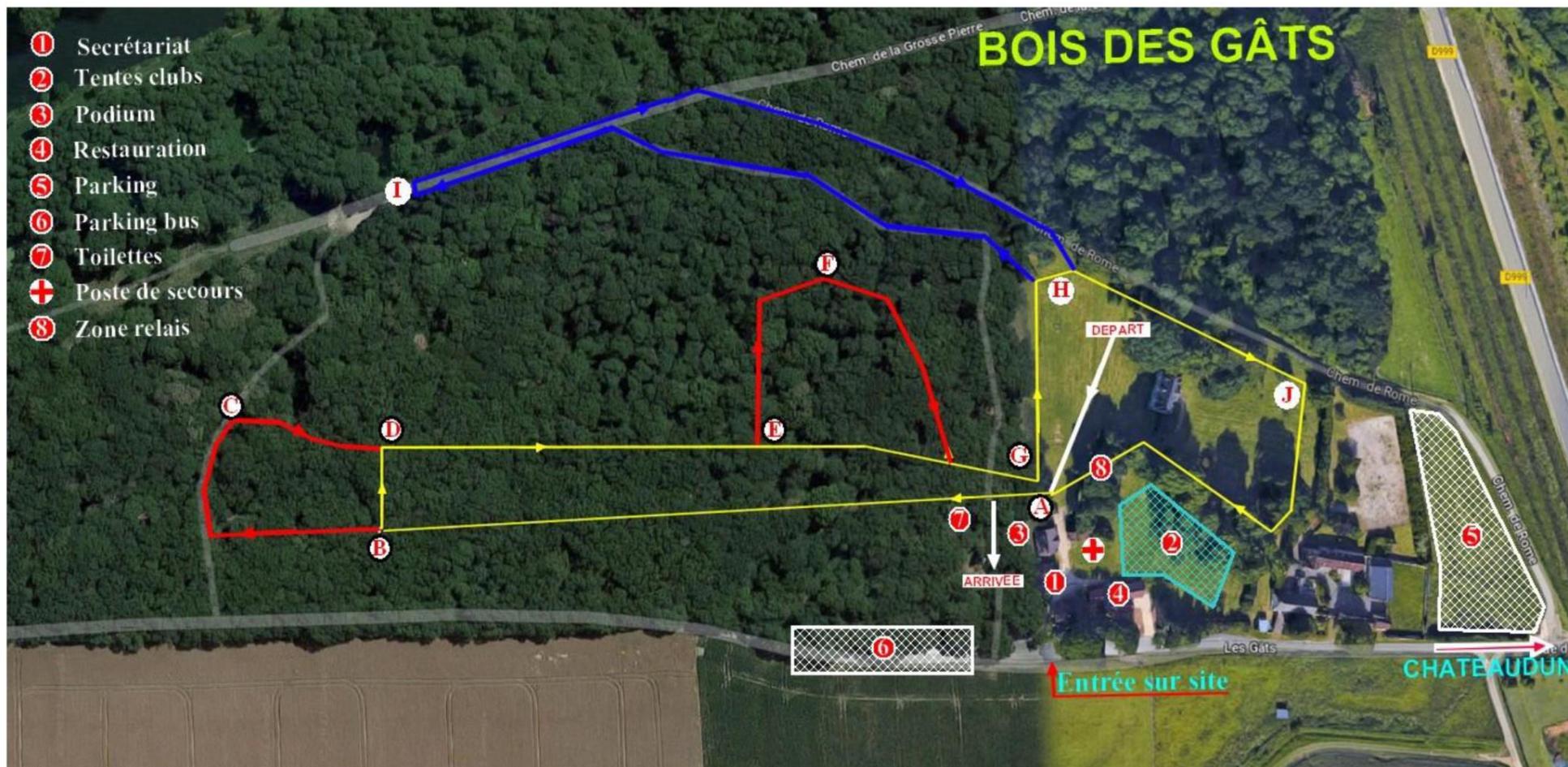
Le site du « bois des Gâts » nous étant aimablement prêté par la ville de Châteaudun :

- Chacun veillera à ne rien salir, ni dégrader.

Article 17 : En cas de force majeure, de conditions météorologiques difficiles ou de toutes autres circonstances mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'épreuve.

Article 18 : L'inscription à ces championnats à valeur d'accord au présent Règlement.

PARCOURS



Boucle	Couleur	Ordre des points	Distance
Départ	Blanche	Départ - A	70m
Arrivée	Blanche	A - Arrivée	50m
Petite	Jaune	A - B - D - E - G - H - J - A	1060m
Moyenne	Jaune + rouge	A - B - C - D - E - F - G - H - J - A	1300m
Grande	Jaune + rouge + bleue	A - B - C - D - E - F - G - H - I - J - A	1900m

LES COURSES + HORAIRES

N°	Catégorie	Appel	Départ	Distance	Boucle
1	Poussin	10h20	10h30	4x 1060m	Petite (jaune)
2	Benjamin	10h50	11h00	4x 1300m	Moyenne (jaune + rouge)
3	Minime	11h30	11h40	4x 1300m	Moyenne (jaune + rouge)
4	U20 – Senior et Master	12h00	12h10	4x 1900m	Grande (jaune + rouge + bleue)
5	Eveil	12h40	12h50	Animation	Animation
6	* Cross pour tous à partir de la catégorie cadet	13h20	13h30	4000m	Départ + 3 moyennes boucles (jaune + rouge) + arrivée

* Course n° 6 - hors championnat - inscriptions sur place

PARCOURS EVEIL ATHLE

KID CROSS

Petit rappel sur le relais à 6 : c'est le même principe qu'un relais sur piste, mais sur un terrain typé « cross » avec des équipes de 6 enfants.

- Les premiers relayeurs de chaque équipe prendront le départ et s'élanceront sur la boucle de 485m. ils transmettront le relais par un contact physique (tape dans la main, dans le dos, etc.) dans la zone de relais représentée par | ZR |.
- Les relayeurs 2 s'élanceront sur la boucle de 485m et transmettront à leur tour le relais aux relayeurs 3 et ainsi de suite.
- Les derniers relayeurs après avoir reçu le témoin toujours par un contact physique s'élanceront sur la boucle de 485m et seront dirigés vers la ligne d'arrivée.
- ❖ En attendant de recevoir le relais, les relayeurs seront positionnés dans le « SAS » à proximité de la | ZR |

